

## Commune de Brû



## Flash Info n° 3

## Aménagement de sécurité routière en agglomération

**SÉCURITÉ ROUTIÈRE  
TOUS RESPONSABLES**

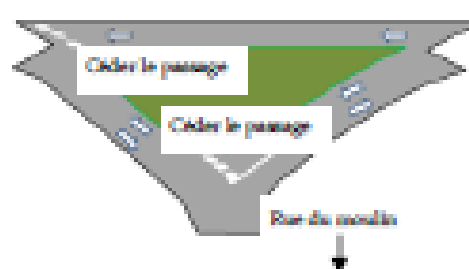
Une étude de faisabilité a été réalisée concernant les aménagements de sécurité dans l'agglomération.

Les principaux points sont les suivants :

- Déplacement de la pancarte d'agglomération Rue de Baccarat, afin de la rendre plus visible.
- Mise en place d'un "céder le passage" Rue de Baccarat, avant l'intersection avec la Rue du Haut Bout afin de rendre cette dernière prioritaire.
- Aménagement de la place :
  - Pose de bordures sur le pourtour afin de créer une entrée et une sortie.
  - Matérialisation de places de stationnement en épi.
  - Mise en place d'un couloir pour le bus.
  - Mise en place d'un cheminement avec un passage protégé pour les scolaires.



- Création d'un cheminement Place de la mairie, en face de l'actuel secrétariat et déplacement du passage protégé (pour l'accès à l'église) de la Rue de Baccarat à la Rue du Haut Bout.
- Réaménagement du carrefour Rue de la Préfecture, Rue du Moulin avec mise en place d'un sens unique sur la partie supérieure du carrefour.



- Mise en place d'une signalisation horizontale au "Rond Point" Lieu dit La Préfecture.
- Abaissement de certains trottoirs pour une meilleure accessibilité.

Débats par les membres du conseil municipal :

- ⇒ aménagement de la place avec la nécessité de mettre en place des barrières ou bordures ou aménagements urbains amovibles— position de ces aménagements à définir : largeur de certains équipements agricoles à prendre en compte.
- ⇒ utilisation de cette route par des engins agricoles effectuant du transport, alors qu'elle est limitée en tonnage
- ⇒ stationnement des véhicules devant la halle de chez Monsieur Chrétien et obligeant les piétons à quitter le trottoir. Proposition de la pose d'une barrière.

Montant estimatif du projet : 26 271,00 € HT (31 525,20 € TTC).

Ce projet a été accepté par le conseil municipal (une demande de subvention sera faite auprès du Conseil Général et au titre des amendes de police). Ces travaux seront réalisés sur deux exercices budgétaires.

## TRAVAUX REALISES

Rebouchage des trous Route d'Anglemont / Route de Baccarat / Rue des Grands Jardins / Rue du Haut Bout  
Drainages Rue du Moulin  
Elagage des branches  
Fleurs Rond Point Rue du Petit Nancy (1ère étape)

## Côté associatif



### ENTENTE BRU JEANMENIL SBH

Vendredi 1er mai 2015 : vide grenier à Jeanmenil (réservation téléchargeable sur le site de Bru ou au 06 08 78 08 58)

Samedi 20 juin 2015 : Fête de la musique sur la place de la mairie du village, à partir de 18h. Restauration rapide sur place

## Côté école

Les inscriptions des nouveaux élèves au RPI Bru—St Benoît auront lieu en Mairie du 11 au 17 mai 2015, pendant les horaires d'ouverture de la Mairie. Documents à fournir : livret de famille, carnet de santé, adresse et téléphones des parents

Remise des dictionnaires aux élèves de CM2, entrant au collège en septembre :  
Vendredi 3 juillet 2015 à 18h à Bru



### ASSOCIATION LES ENFANTS D'ABORD

Vendredi 12 juin 2015 à partir de 18h30 au stade de Bru

Soirée Pizza Flamm's à partir de 18h30 au stade de Bru. Sur place ou à emporter.  
Tarif : 6 € ou formule complète à 8 € avec boisson sans alcool et dessert

La Ville de Rambervillers renouvelle son invitation au défilé de la Saint Nicolas. L'an dernier, le club de foot a représenté la commune avec un char « Stade de Foot ». Si une autre association, un quartier du village

## Côté civisme

### VANDALISME A BRU

L'enseigne du Complexe Sportif Michel REBOUCHE a été dernièrement dégradé.

2 panneaux de signalisations ont été également dérobés.

Si vous constatez des actes de vandalismes, merci de contacter Monsieur le maire ou un adjoint.

### Petit rappel des horaires de tontes et bricolage :

Les jours ouvrables de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30

Les samedis de 9h à 12h et de 14h à 19h

Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

## Horaires

Horaires de la Mairie : Mardi 10h à 11h30 Mercredi 14h à 16h Vendredi 10h à 11h30

Permanence du Maire : Lundi 10h à 12h et sur rendez-vous

Secrétaire de Mairie : Mme CHERRIER Stéphanie Téléphone : 03 29 65 06 44 Fax : 03 29 65 06 44

Adresse mail : [mairie.bru@wanadoo.fr](mailto:mairie.bru@wanadoo.fr) - Site Internet : <http://www.2c2r.fr/bru>

Coordonnées du maire et des adjoints : GERARD Alain : 06 70 29 40 93 — ROBIN Patrice : 06 08 78 08 58

MANGIN Olivier : 06 28 45 90 99 — BLAISE Jennifer : 06 18 81 73 87